L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 17 AVRIL 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Propriétaire et directeur....DAVID BIDWELL.

Continuation du succès de la fameuse troupe d'opéra burlesque de Colville.

Programme varié cette semaine comme ci-dessous: CE SOIR JEUDI et SAMEDI en matinée, dernières représentations de

CINDERELLA.

Vendredi soir—Bénéfice de Mlle EMÉ ROSEAU, qui chantera de nouveaux morceaux dans

ROBINSON CRUSOÉ.

Samedi soir—BÉBÉS DANS LES BOIS.
Le célèbre acteur dialectique américain-allemand,

M. GUS WILLIAMS,

paraîtra à chaque représentation dans ses charges comiques.

On représentera la farce burlesque intitulée le New Orleans Schooner Pinafore, dans laquelle pièce M. Gus. Williams remplira le rôle de Sir Joseph Weiss Beer, commandant de toute la marine. 17 avril—

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE ST-MAURICE,

(CASERNES ET VERSAILLES.)

QUATRIÈME

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

ANNUELLE,

Le Dimanche, 20 Avril 1879,

—AU—

OAK GROVE PARK,

A deux ilets des Abattoirs, dans la Paroisse St-Bernard.

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

ALPHONSE FELIX, Questeur;

Justin Arrio, Faustin Dufrêche, Victor Cloutat, Jacob Alt, Sébastien Bey, [illegible], [illegible], Albert Durel, Samuel Lafosse, Xavier Marcotel.

NOTA—Les Cartes vendues pour le "Pique-Nique" qui devait avoir lieu le 30 juin 1878 seront reçues comme les nouvelles, mais aucune carte complémentaire desdits ne sera acceptée.

Prix du Billet: 50 cents.

Dames et Enfants: Gratis.

☞ Aucune Dame ne sera admise sans un cavalier.

Par ordre du Conseil d'Administration,

PAUL ESTEBEN, Président.

F. D. SEGHERS, Secrétaire. 20mars—1m

Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

COURSES DE PRINTEMPS 1879,

Commençant le 12 avril.

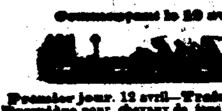

Premier jour, 12 avril—Trois courses: Première pour chevaux de tous âges, bourse de $300; seconde pour chevaux de trois ans, bourse de $350; troisième pour chevaux de tous âges, bourse de $300.

Deuxième jour, mardi, 15 avril—Trois courses: Première pour chevaux de deux ans, bourse de $300; Seconde pour chevaux de tous âges, bourse de $600; Troisième pour chevaux de tous âges, bourse de $450.

Troisième jour, jeudi, 17 avril—Trois courses pour chevaux de tous âges: Première, bourse de $350; Seconde, bourse de $300; Troisième, bourse de $450.

Quatrième jour, samedi, 19 avril—Trois courses, pour chevaux de tous âges: Première, bourse de $200; Seconde, bourse de $300; Troisième, bourse de $400.

Cinquième jour, mardi, 22 avril—Quatre courses: Première, pour chevaux de tous âges, bourse de $400; Seconde, pour chevaux de trois ans, bourse de $350; Troisième, pour chevaux vainqueurs, bourse de $350; Quatrième, pour chevaux de tous âges, bourse de $500.

Les membres du club sont requis de réclamer leurs insignes au No 104 de la rue du Canal.

Les courses commenceront à 2 heures P. M. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, un drapeau sera hissé au Crescent Hall, coin des rues St-Charles et Canal.

Insignes pour toute la durée des courses (Quarter stretch badges)	$12 00
Insignes d'invitation	10 00
Insignes de jour	3 00
Admission à l'estrade du club	1 00

Admission au champ, libre tous les jours.

On devra entrer par la porte du chemin de Gentilly.

Règles concernant l'admission.

Aucune dame non accompagnée d'un cavalier ne sera admise sur l'estrade.

Les insignes d'invitation pour les non-résidents seront personnelles et ne pourront servir qu'à la personne invitée.

Les insignes pour la saison donneront accès à toutes les parties du terrain et de l'hippodrome.

Les billets d'entrée ne donnent pas les mêmes privilèges que les insignes pour la saison.

Les dames accompagnées par des membres du club ne paieront pas à l'entrée.

Les dames accompagnées par des membres du club sont invitées à visiter le bâtiment du club.

Il ne sera pas permis de fumer sur l'estrade des dames.

Les dames et les messieurs sont priés de demeurer assis durant les courses.

Tous les véhicules entreront par le Chemin de Gentilly, ceux des membres du club exceptés. Les membres du club et les dames qu'ils accompagnent ne seront admis que sur l'entrée du club. Des insignes pour la saison peuvent être obtenus au No 104 de la rue du Canal et sur le terrain des courses.

Les chars du Chemin de Bayou St-Jean et d'Orléans partiront de la station du Clay, rue du Canal, toutes les cinq minutes, les jours des courses. Des "Busses" seront voisins au salon du Crescent Hall.

RÉGISSEURS.

R. W. Simmons, W. J. Behan, A. P. Mason, Henry W. Conner, A. H. Blakman, I. E. Glenny.

JUGES DU TEMPS.

John A. Morris, A. M. Summers.

JUGES DES DISTANCES.

T. L. Airey, W. B. Krumbhaar.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

S. H. Buck, chairman.

Dr Sam'l Choppin, Samuel Burke, Chas. E. Fenner, Thos. C. Herndon, A. Guillemard, A. G. Hickscyle, F. Wallace, S. Freilaus, J. K. Lallande, T. D. Foot, Octave Hopkins.

Toute communication devra être adressée à M. G. W. Nott, boîte (lock box) 729, Poste de la Nlle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

9 avril—☞

Dentistes.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Rampart.

21 fév 3m D Ma J

Drs J. W. ALLEN et

A. FICKESSEN,

DENTISTES,

180......rue Jackson......180

Entre Magazine et Constance.

Extraient toutes les opérations se rapportant à leur profession de DENTISTES, à des prix qui défient la concurrence honnête. 28 sept—1m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après 16 dans formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le respect de leur art.

Pose de palais artificiels.

150......CANAL......150

DENTS ARTIFICIELLES

Les meilleures et les moins chères de la ville, montées sur or, argent, caoutchouc et celluloïde.

Dents naturelles garnies.

Nettoyage et plombage de montre à bas faire par l'emploi des années.

Extraction de dents sans douleur.

Toutes opérations faites à des prix qui défient la concurrence.

Venez examiner mes dentiers-modèles, ainsi que ma médaille pour les meilleures dents posées et mon diplôme du [illegible].

C. F. MALOCHEE,

24 am—☞ 150 Canal, près Rampart.

JAMES S. KNAPP, D. D. S.

Au même endroit, 45 rue Baronne.

Aucune personne de métier des dents artificielles sur de vieilles racines, de faire toute espèce d'opération, soit dentier, en couronne, ou de monter des dents supérieures sur le palais.

Travail solide, satisfaisant et durable. Sont les broches de l'art du dentiste. Guérison des gencives malades et des abcès. Conditions raisonnables pour les meilleurs travaux.

Les pauvres qui seront traités gratis pour des opérations de dents ou d'autres courtes opérations chirurgicales, tous les dimanches, de 9 à 10 heures du matin et les mercredis de 1 à 2 heures. Pas de rapports avec d'autres bureaux que ce lui de la Rue Baronne No 45.

15 jan—6m

DENTAL PLACE.

19 . . Esplanade . . 19

C. C. LYON,

DENTISTE

A repris l'exercice de sa profession.

16janv—3m

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

424....RUE ST-CLAUDE....424

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: au moins 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de rebuts à $16 le millier et au-dessus.

30 janv—1 an—D.M.J.

SPECTACLES, BALS, &c.

6ème Grande Fête Champêtre

—Donnée par le—

CLUB DRAMATIQUE ET SOCIAL No 1.

DIMANCHE 20 AVRIL 1879.

Au Lugar Park, rue Bienville.

Comité d'arrangements.

Eusèbe Sénac, président.

N. Ferrand, E. Yvon, J. Valette, A. Pierce.

Prix des billets........50 c.

Les dames qui désirent des invitations sont priées de s'adresser pour leur application aux membres du club.

Par ordre du comité, ROMAIN SÉNAC, président.

E. FOURNIER, secrétaire. 20 mars—19 f

THE SLEEPING BEAUTY,

CETTE

Charmante Pantomime Féerique

dans laquelle prendront part 200 dames, enfants et enfants, sera donnée en costumes de cour, du temps de la reine Elisabeth.

AU PROFIT DE

L'Asile des Enfants Orphelins,

A L'OPÉRA.

Mercredi et Jeudi soirs, 16 et 17 avril 1879.

Dames patronnesses et directrices.

Musiciens:

J. B. Lafitte, [illegible] ...

Les loges de rafraîchissements seront abondamment pourvues à des prix modérés.

Billets, $1. Sièges réservés et loges aux premières et parquets à 50 c. de plus par siège. En vente chez les bureaux au magasin de musique de M. Blake, 143 rue du Canal.

Les portes s'ouvriront à 7½. On commencera à 8 heures.

Les chars de ville voyageront jusqu'à 2 heures du matin, mercredi et jeudi.

12 sept—3 date.

Grande Fête Champêtre

—donnée par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

LE DIMANCHE 27 AVRIL 1879,

AUX FAIR GROUNDS.

La Société décernera deux prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.

1er prix—1 médaille en or.

2d " 1 couvert en argent.

Prix du billet - - - 50 cts

Dames et enfants gratis.

La direction s'assemble à l'Asile tous les vendredis à 7 heures P. M.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER

L. Simon, Secrétaire, 30 mars—☞

OFFICIEL.

Département des Finances,

Hôtel de Ville,

Licences de ville 1879.

POUR plaire au public et lui éviter des frais énormes ainsi que beaucoup d'ennui, des Entrepreneurs de Licences, avec pleine autorité de collecter, se présenteront chez ceux qui n'ont pas encore payé et leur fourniront une licence en règle selon l'ordonnance 4788 (séries approuvées) et ceux qui refuseront de payer seront immédiatement poursuivis.

ALF. H. ISAACSON,

10avril—☞ Administrateur.

Amendements à la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 10 Février 1879.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le 18 Janvier 1879, les membres dont les noms suivent étaient présents: MM. P. Fourchy, P. Maspero, D. Fatjo, J. B. Lallande, M. W. Smith, Ed. Toby, Jno. Gollins, J. J. Fernandez et Chas. Lafitte.

Sur la pétition d'une grande majorité des actionnaires, les amendements suivants à la Charte de la Compagnie, ont été unanimement adoptés, selon les droits acquis, au Conseil de Direction par le Quatorzième Article de la Charte.

ARTICLE DIX-HUIT.

Le premier article de la Charte est amendé de façon à renvoyer l'expiration de la Charte jusqu'au 31me jour du mois de mai 1899 (dix-huit cent quatre-vingt dix-neuf), à moins que les affaires de la compagnie ne soient liquidées plus tôt par un vote des deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE DIX-NEUF.

Le capital de cette compagnie est fixé à Six Cent Mille Piastres.

Ce changement devant prendre effet à partir du premier du mois de Juin prochain, époque où de nouveaux certificats d'actions seront émis.

Les nouvelles actions seront de Cent Piastres chacune.

Il sera émis pour les fractions d'actions des certificats qui seront plus tard, par suite de ventes ou d'achats, convertis en actions pleines.

Je certifie, par présent, que les hypothèques pour la paroisse d'Orléans, État de la Louisiane, certifie que la présente copie des articles précédents sont articles de la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands sont enregistrés ce jour dans ce bureau, dans le livre 183, folios 265 et 266.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.

J. G. RICHARDSON,

2 mars—☞ Député Annotateur.

New Orleans Savings Institution—Banque d'Epargne de la Nlle-Orléans.—En égard au fait qu'il y a eu une demande croissante de la part des déposants sur cette institution, et que des placements faits dans l'intérêt des déposants, il ne peut être réalisé les sommes voulues qu'à grands sacrifices.

Résolu, que nous nous prévalons du pouvoir accordé par notre charte, 15 pour cent seront payés immédiatement, et un avis de quatre-vingt-dix jours sera exigé pour tout paiement ultérieur.

DAVID URQUHART, Président.

C. COHN, AF'D MOULTON, ED. A. PALFREY, THOS. A. ADAMS, CHAS. J. LEEDS,

1mars—☞ Directeurs.

GERMANIA INSURANCE COMPANY,

No. 194, RUE DE LA COMMUNE,

Bâtisse de la Louisiana National Bank—Nouvelle-Orléans.

ETABLIE EN.........................1866

—Assure contre—

LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER	Président
EMIL MAIER	Vice-Président et Secrétaire
EMIL WEBER	Assistant-Secrétaire
H. KNOTZSCH	Inspecteur

Directeurs:

GEO. H. BRAUGHN, G. L. L. MAYER, S. J. FLATOW, EMIL MAIER, L. GRUNEWALD, J. R. MERILH, J. HASSINGER, FRANK VALLEE, FRANK LEVIS, J. J. WECKERLING, J. J. LABOLLE, H. ZUBERBIER.

5avril—3m

NEW ORLEANS NATIONAL BANK.

AGENCE DU GOUVERNEMENT,

54 du Camp.

Certificats de Conversion

EN SOMMES DE

DIX DOLLARS.

Département du Trésor, Washington, D. C., 14 mars 1879.

New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.

En vertu de l'autorité qui vous a été conférée de recevoir des dépôts pour souscriptions des bons à 4 pour cent, consolidés de 1907, vous êtes par la présente autorisé à recevoir des dépôts pour l'achat de certificats de conversion pour les CERTIFICATS DE CONVERSION DES ÉTATS-UNIS, tel qu'il est indiqué.

Avec respect,

(Signé) JOHN SHERMAN, Secrétaire.

Chaque certificat est de la dénomination de DIX DOLLARS, de la grandeur d'un billet des États-Unis, et peut être converti, avec l'intérêt qui lui revient, en bons à 4 pour cent.

Cette banque sera prête à livrer ces certificats vers le 26 avril.

Aux ordres des banques et des banquiers seront remplis selon les souscriptions du gouvernement, et devront être présentés le plus tôt possible, afin que nous soyons en mesure d'opérer une prompte livraison. 2avril—1m

LAWRENCE & TAYLOR,

76 Aldermanbury, London, E. C., Angleterre.

REÇOIVENT des consignations de produits américains: coton, laine, [illegible] ...

Commissions.—Pour consignations au-dessous de 50 livres sterling.....4 pour cent.
Au-dessus de 100 livres sterling.....3 pour cent.
Au-dessus de 100 livres sterling.....2 pour cent.

Frais, etc., payé et garanti ...

Avances sur consignations faites et compte des comptes de vente.

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Taycorne, London.

10déc—6m

Meubles.

F. RENY,

Marchand de Meubles,

125.............Chartres.............125

Près St-Louis

A [illegible] un magasin un grand assortiment de meubles ...

Réparations de meubles faites à des prix réduits.

... Déménagements.

30 jan—1an—D Ma J

L. S. L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Dépense $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

—

PAS D'ESCOMPTE!

—

Pas d'ajournement!

—

Tous les lots payés en plein!

—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

—

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 MAI 1879,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 MAI 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

—

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots à	1,000	5,000
20 Lots à	500	10,000
100 Lots à	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit ... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit ... 900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Remettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage du

Mardi, 13 Mai 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

Qui demande des agents dans tous les bourgs, paroisses, villes et villages de l'Union.

Dorénavant grandes sont exigées et des échantillonnage, accompagner les demandes d'agences.

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse est réputée un refus.

LE

PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

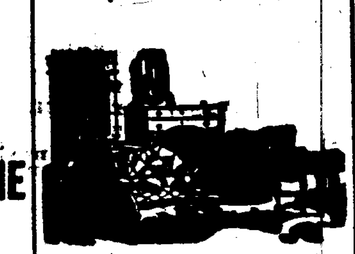

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie,

qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

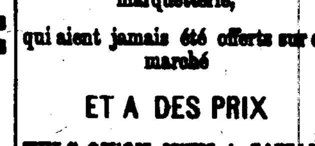

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

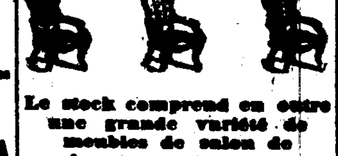

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

—

Matériaux tous de choix et travail garanti.

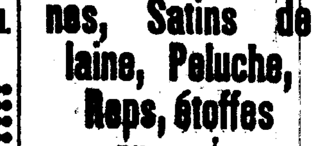

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc. etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

129 REMPART - - - PERDIDO

VENTES A L'ENCAN.

Vente à crédit par le shérif.

L'attention du public est appelée sur la vente que doit faire le shérif de la paroisse d'Orléans le LUNDI 21 avril 1879 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, des propriétés suivantes:

Parmi lesquelles se trouve la belle résidence en briques à trois étages rue Bourbon No 80, et autres résidences bien situées, dans le faubourg Trémé.

Aussi, des terrains larges et profonds face à la rue des Ursulines, qui est appelée à devenir un des boulevards les plus agréables de la ville pour demeures.

Cette liste de propriétés comprend aussi des portions de terre situées sur le coteau entre Broad et le Bayou St-Jean, qui est la portion la plus élevée du 2me district; elles sont une occasion pour ceux qui veulent faire du jardinage ou établir une vacherie; elles sont toutes en dehors de la réclamation de Mme Gaines.

1—Cinq lots de terre et bâtisse rue St-Philippe entre Rendon et Hagan.

2—Six lots de terre et bâtisse rue St-Philippe entre Lopez et Salcedo.

3—Dix lots de terre et bâtisse rue St-Philippe entre Rendon et Lopez.

4—Deux lots de terre et bâtisse rue Ursulines entre Galvez et Miro.

5—Un lot de terre et bâtisse rue Galvez entre Ursulines et Hôpital.

6—Un lot de terre et bâtisse rue Galvez No 214.

7—Un lot de terre et bâtisse Enseignure Galvez et Hôpital, No 216.

8—Deux lots de terre et bâtisse rue Miro entre Ursulines et Hôpital.

9—Un lot de terre et bâtisse encoignure est Ursulines et Galvez.

10—Quarante lots de terre dans l'ilet borné par Ursulines, St-Philippe, Rochéblave, Dorgenois, savoir: 5 lots face à la rue Ursulines, 3 lots face à la rue Dorgenois avec bâtisses Nos 212, 218, 220 et 5 lots avec bâtisses face à la rue St-Philippe.

11—Deux lots de terre et bâtisses Nos. 366, 368 rue St-Pierre.

12—Un lot de terre et bâtisse No. 344 rue St-Pierre.

13—Un lot de terre et bâtisse rue Miro, entre St-Pierre et Carondelet Walk.

14—Deux lots de terre et bâtisses Nos. 369, 371 rue d'Orléans.

15—Deux lots de terre et bâtisses Nos. 290 rue d'Orléans.

16—Un lot de terre rue Ursulines, entre Tonti et Miro.

17—Un lot de terre et bâtisse No. 394 rue St-Philippe.

18—Deux lots de terre et bâtisse rue St-Philippe, entre Galvez et Miro.

19—Un lot de terre et bâtisse No. 345, encoignure Ste-Anne et Roman.

20—Un lot de terre et bâtisse No 141 rue Roman.

21—Un lot de terre et bâtisse No. 266 rue Ursulines.

22—Un lot de terre et bâtisse No. 315, encoignure Dauphine et Roman.

23—Deux lots de terre et bâtisse Nos. 428, 430 rue St-Pierre.

24—Un lot de terre et bâtisse Nos. 326 rue Ursulines.

25—Un lot de terre et bâtisse du No. 346 rue St-Philippe.

26—Un lot de terre et bâtisse No 80 rue Bourbon.

27—Un lot de terre et bâtisse No 136 rue Toulouse.

28—Vingt-sept lots de terre et bâtisse dans l'ilet borné par Hagan, Rendon, Dumaine et St-Philippe.

29—Un lot de terre et bâtisse No 186 rue Bourbon.

Les conditions de la vente sont: moitié comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets portant hypothèque et intérêt à 8 pour cent l'an, de date.

Pour les autres conditions et les dimensions des lots, voir l'avis judiciaire et les plans à la Bourse.

11avril—7f

Grande vente d'ouverture

—DE—

J. TASSIN

205 rue Decatur, coin Madison,

Vis-à-vis du Marché français, à la viande,

Ayant reçu un immense assortiment

D'HABILLEMENTS

POUR

Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.

ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

J'invite respectueusement mes amis, clients et le public en général à venir examiner mon nouveau stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Derniers Genres!

Façons Irréprochables!!

Prix les plus modérés!!!

J. TASSIN,

205 rue Decatur, coin Madison, Nouvelle-Orléans, La.

23 mars—1m

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits des meilleurs matériaux et par des ouvriers sur commande, à des prix plus réduits que tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes sortes pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Satisfaction garantie à ceux qui voudront bien me favoriser de leurs commandes.

17 mars 78—1 an VaC

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

20 fév—1 an

Changement de local.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

PAR suite de l'incendie qui a eu lieu ce matin, nous avons provisoirement transféré nos bureaux à la bâtisse Louisiana National Bank, No 129 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp.

GEORGE LAMAUX, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1879. 21 mars—1m

Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. S'adresser à la rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Morena. 26 mars—

Maintenant est le moment de faire vos achats de vêtements.

Notre Stock de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons, Et Enfants,

EST COMPLET.

Les derniers genres!

Les meilleurs matériaux!!

Les prix plus réduits que jamais!!!

Nous faisons un ESCOMPTE aux MESSIEURS DU CLERGÉ de toutes les RELIGIONS, aussi aux GARDIENS.

LEON GODCHAUX,

31 & 33 rue du Canal,

4 av—☞ Nouvelle-Orléans.

G. PITARD,

901 & 903 RUE DU CANAL,

Importateur de quincaillerie et de pêcheries,

Agent du Magasin de plomb St. Louis, Red Seal.

Grates à feu, Ustensiles, Coutellerie, Cordage, Vitres, Mastic, Quincaillerie de bâtisse, Huile de lin, Huile de ricin, Ferrures, [illegible]; Tuyaux de cheminée, Stock de poterie, Outils pour la charpenterie, Couleurs à l'huile, Couleurs en poudre, Vernis à peinture, Pinceaux à blanchir, Peinture, Clous, Chaînes, Verrous, [illegible].

AUSSI—PAPIER-PEINT.

Tout à des prix modérés.

6fév—1an

MATELAS

A Prix Extraordinairement Réduits

CHEZ

DONAHOE

Fabrique de Matelas bordés à la mode patentés,

44......RUE DE CHARTRES......44

Près Dumaine.

Venez les voir.

J. J. DONAHOE.

1er sept—ou 12 nov—Désaie

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard. Billets Hypothécaires, Bon de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston.

Demi ilet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrollton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Urquhart, entre celles Musique et Poète.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Girod et Julia.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Trémé.

Coin des rues Ursulines et Tonti.

No 372 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julia et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Trémé.

Rue Euphrosine, entre celles Clara et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard.

—

Succession de Pierre Villarceaux Macarty.

Isidore E. Albin Macarty et al.

vs.

Mme Veuve de Philippe et autres.

No 40,593.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir:

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan ci-joint passé pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 9 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes: le lot A mesure 60 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod sur 200 pieds de profondeur sur la ligne à côté de la rue Marigny, et une première profondeur de 128 pieds sur le côté opposé, plus près des Champs-Elysées, de là elle s'étend à un angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds et ensuite elle arrive à un angle droit de 5 pieds sur une profondeur de 32 pieds, de manière qu'il mesure 52 pieds 9 pouces sur la ligne du fond; les lots C. et E. mesurent chacun 30 pieds 4 pouces et demi à la rue St. Jean-Baptiste par les profondeurs suivantes: le lot D. 119 pieds 6 pouces, et lot C. 119 ...

[illegible] ... Le lot F. mesure 30 pieds de face chacun à la rue St. Jean-Baptiste sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, achetés par le défunt Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 août 1875, et enregistrés le 21 août 1875 dans le registre No 8, Fol. 235, Bureau des aliénations, 5 août 1875, livre 104, Folios 890 à 894.

2° LA MOITIÉ D'UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrollton, étant la moitié de l'ilet qui fait face à l'Avenue Carrollton et mesurant à la rue David et à la rue Douane et ...

[illegible]

3° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 2 ... [illegible] ... Cette propriété porte le numéro municipal 100. ...

4° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pitt, Amelia, Prytania et Peniston, ... [illegible] ... acquis par feu Pierre Villarceaux Macarty le 16 avril 1873 ... Livre 101, Folio 763.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues St-Jean, Cirque, Girod et Julia, et mesurant 25 pieds, 9 pouces de face rue du Cirque, sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan de C. A. Hedin, arpenteur, daté du 8 décembre 1850, et déposé au bureau de A. A. Bandouin, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages, la partie inférieure de laquelle peut être transformée en magasin; corridor et deux chambres à chacun des deux autres étages, cuisine en briques, à trois étages, attenante à la bâtisse principale, avec trois pièces, à chaque étage, citerne, hydrant, etc. Cette propriété porte le No 244 de la rue des Remparts. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 2 juin 1874, et a été enregistrée au bureau des Transferts, le 15 juin 1874, à la page 979 du livre 103.

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Musique, entre Amour et Craps, et désigné par le No 255, sur un plan en date du 20 juin 1807, et déposé au bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, et désigné aussi sur un autre plan tracé, le 15 février 1824, par J. Pilié, arpenteur de la ville, et annexé à un acte passé le 7 mai 1824, pardevant le dit notaire, F. de Armas. Le terrain mesure 50 pieds de face rue Musique, sur 148 de profondeur.

7° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Music, Amour et Poète, faisant partie du lot désigné par le No 231, sur les plans ci-dessus mentionnés. La dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 3 novembre 1875, et a été enregistrée au Bureau des Aliénations le 8 novembre 1875, Livre 107, folio 109.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cirque, Dryades, Gravier et Perdido, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Bell, le 20 janvier 1841, mesurant, au pied américain, 31 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Cirque, sur 90 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 1, 93 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 31 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, avec cuisine en briques à deux étages. Cette propriété porte le numéro municipal 93 rue des Remparts. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Mme Leclerc, femme de Jean Leclerc, le 17 avril 1871, et a été enregistrée au bureau des aliénations livre 98, folio 510.

9° TROIS LOTS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St. Philippe, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de façade de 92 pieds 3 pouces 2 lignes sur la rue Tonti dont il forme l'angle. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres et un cabinet au 1er étage de chaque corps de logis, balcon sur la façade, cuisine à deux étages avec quatre chambres, gaz dans la maison principale, ... etc.

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Ursulines, St-Philippe et Miro, formant ensemble partie des lots ci-dessus désignés Nos 4, 5 et 6. Il mesure 24 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un petit cottage, etc. Les propriétés ci-dessus sous Nos 9 et 10 ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty de Justin Frémeaux, le 23 août 1871, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations dans le livre 100, folio 188.

11° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 15 sur un plan déposé au bureau de E. G. Gottschalk, notaire; le dit terrain mesure 32 pieds américains de face sur la rue des Ursulines, sur 146 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois à la mansarde de la rue, couvert en ardoises et ayant deux chambres, galerie, cuisine, citerne, hangar, etc. Cette propriété porte le No 372 de la rue des Ursulines. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty d'Oscar Drouet, le 21 janvier 1870 et enregistrée au bureau des Transferts à la page 300 du livre 97.

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir: 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes du côté de la rue Hôpital, et 94 pieds, première profondeur du côté de la rue de Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 5 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, gallerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres; une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet; gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty de dame Vve Jean B. Judice, le 30 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 239 du livre 89. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de façade rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gaz, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus désigné No 13 et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'ilet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 22 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles. Les 13e, 14e et 15e morceaux de propriétés forment actuellement un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'ilet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 80 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtisse basse à un étage, qui a été occupée comme magasin d'épiceries pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844, elle est enregistrée à la page 250 du livre 35 au bureau des Transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Surgi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres au deuxième et au troisième, une cuisine en briques, à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cave, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Aaron Kirsch, le 3 août 1871; elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Trémé, désigné par le No 2, sur un plan de Mulhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un édifice en briques convenable pour une grocerie, conderie, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villarceaux Macarty de Francis et Louis Pollet, le 15 mai 1860.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné par le No 4 de l'ilet No 15, qui est compris entre les rues Clara, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar, ancien arpenteur, daté le 9 janvier 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 3, et 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 5, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Market, New Levée, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 8 sur un plan déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1866, dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 58 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les 19e et la 20e propriété ci-dessus décrites ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1875, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 5 juin 1875, livre 111, folio 539.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et dépendances y attachées, située dans la paroisse St-Bernard, État de la Louisiane, des deux côtés du bayou Terre aux Bœufs et ayant les dimensions suivantes: 3 arpents, plus ou moins, de face des deux côtés du dit Bayou Terre aux Bœufs, et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 arpents des deux côtés du bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Poydras appartenant maintenant aux héritiers de John Dewey, et à la ligne inférieure par la propriété (Habitation Boullemet) appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS.

22° Deux billets tirés par J. Lemarié à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres ($3500) et trois mille piastres ($3000), payables le 29 avril 1878, étendus au 20/23 octobre 1878 et tous les intérêts payés à cette date, assurés par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Fabre, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cents cinquante et une piastre ($2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, passé le 6 septembre 1877, payable le 6 septembre 1878.

24° Un billet de L. Raband daté du 28 juin 1877, pour mille piastres ($1000) payable à un an de date, sur lequel cinquante piastres ($50) ont été payées comptant et pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tout l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jordan, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres ($5000) payable à un an de date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1878.

26° Un billet de Victoria McCarty daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres ($1500), assuré, par hypothèque par acte passé devant A. Dreyfous, notaire, payable à un an de date, et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2366 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication; et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, achats divisés en coupons si on le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, la charge de 5 pour cent pour émoluments d'avocat pour le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou une partie de billet et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et devant être requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29mars—22,26 av1,8,15,22,26

Propriété grandement améliorée dans le Second District.

Action en partage.

La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE

CONTRE

LEOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.

No 25,631. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 mars 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant 21 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse sur ce terrain est la cinquième à partir de l'encoignure des rues Canal et Remparts, et est le numéro municipal 16.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, et mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les deux terrains ci-dessus décrits ont droit à une allée ou passage courant sur l'arrière et ouvrant sur la rue Canal, laquelle allée a été établie pour le bénéfice des dits lots et y aboutissant.

Termes et Conditions—Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans, avec billets souscrits par les acquéreurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et un intérêt de six pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, les billets devront être divisés en coupons si cela est exigé conformément aux intérêts respectifs des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets ou de parties d'iceux; les acquéreurs devant maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devant transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication, avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 av—5, 19, 19, 26 av, 3 et 10mai.

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons le charbon pour du comptant aux prix suivants:

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.

Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.

Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL,

16 sept—☞ Agent.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Charmante résidence de famille sur la rive gauche du Bayou St. Jean, vis-à-vis du Louisiana Boat Club et de la station des chars de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, sur la rive gauche du Bayou St Jean, désigné par le No 1, mesurant 144 pieds de face au chemin de la métairie, 132 pieds de face à la rue Ouest Bayou, 225 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à M. C. Morel, et 232 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à M. A. d'Hébécourt, le tout d'après un plan de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté d'octobre 1878 et maintenant à la dite Bourse pour références.

Les améliorations comprennent une bâtisse solidement construite, et bâtie sur des piliers de six pieds de hauteur, dans la construction de laquelle il n'est entré que des matériaux de première qualité, maintenant en parfait état, et contenant quatre très grandes chambres, grande galerie fermée à l'arrière, 2 grands cabinets, grande galerie de devant, 2 très grandes chambres aux mansardes, cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, le tout recouvert en ardoises, lieux d'aisance, caves, etc. Il y a à peu près 100 arbres fruitiers tels que: orangers, néfliers, figuiers, pêchers, pruniers, jujubiers, plaqueminiers, un jardin avec des plantes et arbustes de choix tels que roses, violettes, tubéreuses, dahlias, jasmins, &c. Cette propriété est une des mieux situées de la ville, réunissant les avantages de la ville à ceux de la campagne et à proximité des marchés, théâtres, écoles, églises par les chars de ville de la Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions.—Un 1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Benguen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12avril—13, 20 à la vente

DIAMANTS,

Montres en or, et montres en argent,

Instruments de musique,

Pendules françaises, anglaises et Yankee,

Toute espèce de bijoux riches,

Chaînes de montre en or et en argent,

Fusils et révolvers,

Cannes et lorgnettes,

Linge de corps pour dames et pour messieurs.

D'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 46 de la rue Royale, MERCREDI, 16 avril, et les jours suivants, à 10 heures, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de A. Testart, au coin des rues Toulouse et Royale, tous les gages forfaits, lesquels se composent en partie, des articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

N. B.—Chaque article offert sera vendu sans égard au montant prêté. 23mars

Résidence de famille No 67 rue Kerlerec, entre Amour et Bons-Enfants, Troisième District.

Succession de Veuve J. B. Troxler, No 41082,—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 19 avril 1879, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre Canal et Douane—par ordre des Héritiers, reconnus et mis en possession par l'Hon. Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, pour effectuer un partage entre les dits héritiers, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour, St Claude ou Bons-Enfants, Histoire ou Kerlerec, et Mystérieuse ou Columbus, mesurant mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 2 pouces de largeur dans le fond sur une ligne oblique, 68 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare d'un des lots adjacents et 63 pieds de profondeur sur une ligne qui le sépare de l'autre lot adjacent. Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 3 chambres et un cabinet, cuisine à deux étages avec trois chambres en haut et 2 en bas, waterworks, écurie, &c. Cette propriété porte le numéro municipal No 67 rue Kerlerec.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mars—18, 25 avril 1, 8, 15, 19.

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

369....RUE VILLERE....369

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11fev—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

50, 52, 54 et 56 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév 1an—D.M.J.

J. H. AUDIFFRED

Successeur de J. Montané

MARECHAL-FERRANT,

236.......Rue Royale.......236

Entre Esplanade et Paix.

Chevaux ferrés dans le plus bref délai. 28 fév—1an D M J

Vincente Ranna,

(DIPLOMÉ.)

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

135.......REMPARTS.......135

Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

24av—1anDMJ

Agence de Travail.

Avis aux Planteurs.

JE fournirai aux planteurs les meilleurs travailleurs de couleur pour la canne et le coton, en familles, ou isolément, hommes et femmes et les enverrai à la Nlle Orléans au Dépôt du chemin de fer, aux bateaux à vapeur ou sur les habitations, comme on le voudra. Les ordres devront m'être adressés à Mobile, Ala., No 35 St Emanuel street. Un fort escompte sera accordé aux planteurs qui demanderont à la fois vingt (20) travailleurs ou plus.

EDWARD E. TWITTY,

18 mars—1m—D M J Agent de travail.

RESTAURANT BOUDRO.

LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs des bords du lac qui patroniseront la maison. Pour commande de dîners, s'adresser au restaurant de LEON, 23 rue St Charles. Prix modérés.

ALEX. HAUSSE & Cie, Propriétaires.

16 mars—1m

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$180,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,881 38
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,189 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,250 23
		131,672 69
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	56,291 29	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133 441 97
Bons de ville		43,117 20
Actions de banques et autres		39,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 29ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jos. B. King, Saml'l B. Newman, Fred'k Camerden, Saml'l H. Kennedy, Joseph W. Stone, John Phelps, George Martin, Adam Thomson, Alfred Moulton, Henry Abraham, L. C. Jurey, Victor Meyer, Edward Nalle, Joseph Bowling, Geo W. Sentell, Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer, Simon Hernsheim, John V. Moore, Simon Forcheimer, W. B. Conger, Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston, E. B. Post, J. J. Irby, Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush.

24 mai—☞ Joe M. Parker.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Meubles [illegible]

PAR S. [illegible] ... DI, 21 avril 1879 ... matin ...

[illegible]

Actions de banque et de compagnies d'assurance.

Succession du Dr Félix B. Gaudet, No 40,530.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 19 avril 1879, il sera vendu, à midi et demi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er avril 1879—

1° Deux certificats au nom du Dr F. B. Gaudet pour 45 actions du fonds capital de la Banque du Peuple de $50 chacune et payées en plein, No 978 pour 21 actions et le No 1,203 pour 14 actions.

2° Certificats No 119 pour 5 actions au nom du Dr F. B. Gaudet dans le fonds capital de la Compagnie d'Assurance du Peuple de $30 chacune, payées en plein.

3° Certificat No 141 au nom du Dr F. B. Gaudet pour 5 actions dans le fonds capital de la Louisiana Equitable Life Insurance Co. de la Nlle Orléans, de $50 chacune.

4° Un warrant d'État pour $100, No 2,716, daté 2 Nov. 1874, payable à l'ordre de Justin Bruat et par lui transféré au Dr Gaudet.

Conditions—Comptant. 17 avril—2f

PAR VINCENT & CO.

GRANDE VENTE A CREDIT

de

Marchandises américaines et étrangères.

Comprenant

Un plein assortiment de damas blanc, brun et de couleur, rideaux, tulles, bobinets, gants de fil de Lisle pour dames, mouchoirs ourlés, organdis lawns et nansooks, mousseline suisse, piqués, grenadines

—Aussi—

Serviettes de fil, bonneterie, et 150 lots de broderies de choix de Hambourg du dernier genre.

et

100 lots d'éventails assortis pour clore une facture.

PAR VINCENT & Co, aux Nos. 62, 64, et 66, rue de la Douane — Aujourd'hui JEUDI, 17 Avril, à 10 heures et demie, il sera vendu les articles ci-dessus.

Conditions—Comptant. 17 avril—

PAR O. VALETON.

Huile d'olive, Piment rouge, Vin doux de Mistella.

PAR O. VALETON encanteur — VENDREDI, 18 avril, à 4½ heures de l'après midi, il sera vendu sur la levée en face de la place Jackson au débarquement du steamer Martinique.

13 pipes huile d'olive de Séville.

100 barils de 25 livres, piment doux.

12 huitièmes de vin doux de Mistella.

17 avril—

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidences et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerces rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als.

vs.

Henry C. Boucher et als.

No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau rue du Camp, No 31.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans datée respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 3, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 8 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 21 mai 1859, de Sam Smith & Co., à M. R. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 95 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2, et 102 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, désigné par le No 122 de la rue Tchoupitoulas, servant comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Berkson, Rees & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété peut être subdivisée en deux beaux magasins et résidences, pour résidence. Comme un placement qui rapportera, résidence centrale convenable pour un homme à profession, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur environ 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné sur l'arrière plan par Nos 235 et 237 rue Vieille-Levée. Cette propriété fait face au Marché Français, est un des plus grand terrains de l'ilet et un des meilleurs emplacements de la ville pour toute espèce d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,500 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3me district de cette ville et dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montegut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé pardevant Jos. Bousquié, ci-devant notaire de cette ville, le 18 février 1859. Lesdits lots mesurant chacun, le No 3, 25 pieds de face rue Dauphine, sur 77 de profondeur entre lignes parallèles; le No 4 formant l'angle des rues Dauphine et Clouet et mesure 35 pieds de face rue Dauphine, sur 77 de profondeur sur la rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant au coin un cottage à un étage, en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 59 de $100 chacune, de la banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de $446 payable et renouvelable suivant la charte de ladite Banque, le 1er mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter l'acquéreur au dessus du prix de l'adjudication.

Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux annuels par billets souscrits par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant intérêt à 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les bâtisses devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire. 11avril—

LA RÉSIDENCE DUFOUR

avec

Un ilet de terre sur la rue de l'Esplanade, entre les rues Dupré et White, pour le compte d'un propriétaire absent, à des conditions faciles et à un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 19 avril 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, il sera vendu à l'encan pour le compte d'un propriétaire absent:

Cette belle résidence, comprenant un ilet entier, borné par les rues Esplanade, St-Jean, White et Dupré, mesurant environ 330 pieds de face à la rue de l'Esplanade, 322 pieds de face à la rue St-Jean, 110 pieds de face à la rue White et 253 pieds à la rue Dupré.

La bâtisse est construite sur un basement en briques, comprenant vestibule, 6 chambres, chambre à bain et cuisine, 3 grandes citernes et puits dans la cour. Le corps de logis principal contient un vestibule central, 7 beaux appartements, 2 cabinets et galerie. L'attique est bien fini et contient 4 chambres, toutes bien décorées et bien éclairées; remises pour voiture, écurie, poulailler, etc. Le terrain est planté d'arbres fruitiers de choix et d'arbres d'ornement.

Comme résidence de famille cette propriété ne peut être surpassée. Des cartes d'admission seront délivrées aux personnes désirant examiner la propriété en s'adressant à l'encanteur. Possession en sera donnée le 1er mai.

Conditions—Un quart comptant au moment de la vente et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent courant et 8 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire; la propriété devra être assurée et la police transférée au détenteur des billets, l'acquéreur assumera en outre les taxes dues et exigibles de 1879 en sus du prix d'adjudication. Actes de vente pardevant J. Abat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 mars—29, 30, avril 5, 6, 12 et 19.

BONNE OCCASION.

A vendre pour cause de départ à des conditions avantageuses.

LA jolie propriété connue sous le nom de "Morning Star," au coin des rues [illegible] et Julie, dans la ville de la Nouvelle Ibérie, Attakapas, Lne. Ce local est convenable pour tout genre de commerce en général, hôtel, [illegible] ou résidences. Le terrain mesure (100) cent pieds sur 150, avec une belle bâtisse à étage [illegible] ... faisant face aux deux rues, le rez-de-chaussée est ... un General Store; le haut ... et résidence, avec verandah sur tous ... cuisine, écuries, cuisines etc., etc. ... proximité du dépôt du chemin de fer Morgan, et en voie de construction et des débarcadères des bateaux du Bayou Têche.

La propriété est louée à $(240) quatre cents dollars par mois sans bail, livrable au gré de l'acquéreur.

Aussi, une belle Grocerie bien achalandée à un débit de bonnes affaires, établie depuis 1870.

Pour conditions, ou d'autres informations, s'adresser à L. B. D., New Iberia, La., Box 17.

1er avril—1m—Mar Jeu Dim.

L'Abeille de ...

Bureaux, ...

NOUVE...

JEUDI ...

COMPAG... TRANS...

Service entre ... côtes, ...

Cette ligne ...

Pour fret et pa...

26 jan—1an

COMPAGNIE ... TRANS...

... NEV...

Les magnifiques ... pour le continent ... [illegible] ... du Nord, au p... midi:

AMERIQUE, D...

FRANCE, Tru...

CANADA, Fus...

Prix du passage...

Première cabine ...

Deuxième — ...

Troisième — ...

[illegible]

Passage d'entr... ...

Les paquebots ...

Lloyd de ...

STEAMERS ...

LA NOUVE... LE HAVR... ET ...

L ... ONE DU ...

Nuremberg ...

Brunswick ...

Nuremberg ...

Ces steamers ... une et à la Havane ... Havane et à la ...

PRI...

De Brême, Southampton ...

Chambre ...$150 ...

De la Nouvelle-O...

Chambre ...$150 ...

De la Nouv...

Chambre ...$65 ...

Pour les enfants ... Pour les enfants ...

N. B. Même à ... Brémé, à Galve... passage de retour ...

De Brême à Galv... De ... à Indi...

La compagnie ... [illegible]

Pour Nev...

CETTE ... [illegible]

Partira ... la Havane et ... remorquage ...

Pour fret et ...

27 mars ...

Pas de pas...

Chemin de ... du Fort ...

A PARTIR ... le ... trains part ... Dimanche à 9 ... 1, 2, 3, 4, ... à 9 P. M. ... 12 M., 1, 2, 3 ... la à 7 à P. M. ...

Le plus tôt po... vallée la ... [illegible]

Avis ...

LE soussigné ... taxes arrié... de l'État, à un ... [illegible]

FEU...

CHOQU...

THANK...

Par ...

—Vous m'... ... eu hésit...

—Vous êtes ... ten, répondi...

—Il y a là ... de à être ... C'est ministr... d'Abner Bl... au corps de ... l'inculpation ... nemi.

—Thankf... ral, qui par... ntre.

—Votre ... doute cette ... petite répu... Pohpet du ... champions ... de notre ... a causé les ... de Connecti...

—Je vois, ... avantages ... une excelle... avec un ... bien mainte... cette illust... Padmestre ...

—Elle est ...

—Raison ... ...

L'aide de ... Un instant ...